

Le quorum est atteint, le CA débute à 18H05, nous comptons une invitée : Mme Delhomelle(Infirmière).

Le Principal présente l'ordre du jour et demande s'il y a des remarques par rapport au compte rendu du CA précédent.

Un représentant parent PEICJ demande à ce qu'il y ait une modification sur le compte rendu : « Le cas d'un parent est cité en exemple » au lieu de. Il n'y a pas d'autres remarques.

Arrivée de l'adjoint gestionnaire à 18H10.

Point 1 : Autorisation de recrutement d'assistant d'éducation.

Nous avons 5ETP au collège André Chêne, 2 AED à mi-temps nous quittent, nous devons donc recruter 2 personnes, l'une comme assistant d'éducation (AED), la seconde comme assistant pédagogique. Chacun à mi-temps.

Le CPE note que les temps partiels permettent une plus grande flexibilité. Les moyens de surveillance restent constants malgré l'augmentation des effectifs élèves du collège.

Vote : 19 votants 0 contre 0 abstention 19 pour

Point 2 : Conventions

La Principale adjointe présente la convention classe relais (document joint).

Vote : 19 votants 0 contre 0 abstention 19 pour

La Principale adjointe présente la convention tri-partite entre le CER (Centre d'entraînement régional), le collège André Chêne et le lycée Benjamin Franklin. Il n'y a pas de changement par rapport à l'an dernier.

Vote : 19 votants 0 contre 0 abstention 19 pour

Point 3 Bilan de l'activité de l'infirmier (Document joint)

L'infirmière explique qu'un logiciel spécifique lui permet de comptabiliser le nombre des élèves qui se sont rendus à l'infirmier. Elle note qu'une centaine d'élèves supplémentaires ont été pris en charge par rapport à l'année dernière.

Elle a envoyé 106 avis d'alerte aux familles (pour signaler un problème de vue, dentaire...) et n'a obtenu que 7 retours.

L'infirmière note qu'elle est restée beaucoup au collège cette année, normalement elle doit passer une journée par semaine en primaire. Elle est très sollicitée au collège, ses missions sont très étendues et le temps manque.

Arrivée à 18H20 de la représentante de la mairie de Fleury Les Aubrais.

Intervention d'un parent d'élève de la PEICJ : Ce parent demande s'il y a beaucoup d'addiction aux jeux vidéo (téléphone, internet...). L'infirmière répond que cela existe depuis longtemps déjà que les choses ne se sont pas aggravées mais qu'aujourd'hui on en parle davantage et que c'est reconnu comme une addiction, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années.

Cette problématique est évoquée en classe dès la 6^{ème} dans le cadre des actions du CESC.

L'APLEAT interviendra peut-être l'année prochaine auprès de nos élèves, nous avons constitué un dossier de demande à l'ARS (Agence régionale de santé).

Les parents d'élèves envisagent une action spécifique pour les parents et vont réfléchir à la forme que cela pourrait prendre.

Le Principal présente les résultats du questionnaire élève (5^{ème}/4^{ème}) mené depuis 3 ans.

Il note une certaine stabilité dans les réponses avec cependant une baisse du sentiment de harcèlement et une hausse du sentiment de sécurité au collège et ses abords. Nous inquiètent les résultats concernant le sommeil et le temps de travail à la maison qui n'augmentent pas.

La dépendance (addiction) reste stable, la PEICJ note que statistiquement 1 élève sur 3 est confronté à cette problématique. Au collège nous avons quelques élèves qui ont un suivi régulier à l'APLEAT, on remarque que cela fonctionne quand l'élève est accompagné par un éducateur et que le suivi est très long et doit être régulier.

L'infirmière présente les projets d'actions à venir au collège :

- « on entend, on s'entend » : actions d'information et de prévention autour du bruit et de l'audition qui fédérera plusieurs disciplines : SVT, Physique, Musique, le parcours avenir, le parcours culturel...
- Action sur la gestion du stress, sophrologie avec l'APLEAT.

Un représentant de parent FCPE note qu'il serait intéressant de faire un nouveau bilan auditif en 3^{ème} (en plus de celui pratiqué en 6^{ème}) afin de voir s'il y a eu une évolution.

Départ de l'infirmière.

Point 4 : Proposition de modification du règlement intérieur.

Le principal a transmis un document récapitulatif des changements proposés. Il explique qu'il s'agit d'une mise à jour de notre règlement afin qu'il soit en phase avec le fonctionnement du collège et de la réforme.

Question de la FCPE : La réforme ne prévoit-elle pas la suppression des notes ?

Le Principal répond que le législateur n'a pas statué. Ce qui est important c'est que l'évaluation pour le DNB sera par compétences ainsi que les bilans de fin de cycle.

Un parent représentant FCPE remarque qu'à la prochaine rentrée, il y aura 3 fédérations de parents, cependant pour la commission éducative, la présence de 2 parents est proposée, comment choisir ?

Le Principal explique que lors des commissions éducatives, les parents qui accompagnent leur enfant sont souvent assez impressionnés, la présence de 2 représentants de parents semble suffisante. L'objectif de cette instance, c'est d'être dans l'écoute et le conseil et la présence de plus de 2 représentants de parents risque de les mettre mal à l'aise.

Un parent représentant de la FCPE propose que nous enlevions le terme « élus » au profit de « parents membres d'une association de parents d'élèves ». Le Principal prend note et va vérifier les textes.

Vote : 19 votants 0 contre 0 abstention 19 pour

Point 6 : Suppression de la remise de principe

L'adjoint gestionnaire présente pour information le décret du 16 mars 2016 article 27 qui stipule que les remises de principe attribuées aux familles qui ont plusieurs enfants demi-pensionnaires scolarisés sont supprimées.

Point 7 : Projet d'établissement

Un professeur représentant souhaite que l'on fasse apparaître dans l'axe 1 du projet, la classe d'accueil (UPE2A), 29 élèves ont été accueillis cette année, nous avons obtenu un taux de 82% de réussite au DELF (Diplôme qui valide la maîtrise des compétences en français) en juin 2016.

Un parent d'élève PEICJ demande ce qu'on peut mettre en place quand il y a une situation médicale reconnue qui empêche un élève de déjeuner régulièrement au collège.

La Principale adjointe répond qu'un PAI (projet d'accueil individualisé) peut être mis en place. Il faut prendre contact avec le collège à la rentrée, fournir les certificats médicaux adéquats et ensuite le médecin scolaire valide le PAI.

Un parent d'élève PEICJ note qu'il serait important de donner cette information aux familles à la rentrée. Le Principal explique que c'est quelque chose qui est fait pour les 6èmes, nous demandons systématiquement aux familles que nous recevons pour l'inscription s'il y a des éléments médicaux ou autres à porter à notre connaissance afin de procéder à un accueil particulier (PAI, PAP...).

Les représentants de parents s'accordent à dire qu'il faudrait le rappeler à tous les niveaux.

Un représentant parent PEICJ profite de la présence d'un représentant de la mairie pour demander s'il y a quelque chose qui va remplacer « Cheminance ».

La représentante de la mairie répond que divers partenariats se développent, le projet « danse » en primaire, la semaine de la citoyenneté du 9 au 16 décembre avec les écoles... Il y a des choix budgétaires à faire.

Un représentant de la PEICJ évoque « l'implication des familles » sur l'axe 2 du projet d'établissement, il trouve que les parents entrent de moins en moins au collège.

Le Principal n'est pas de cet avis mais note en effet que les familles peinent à se déplacer quand elles sont invitées. Cependant nous maintenons un certain nombre d'actions qui fonctionnent comme la remise des bulletins aux familles par exemple.

Vote : 19 votants 0 contre 0 abstention 19 pour

Point 8 : Bilan financier du voyage en GB

L'adjoint gestionnaire présente le bilan à partir du document distribué.

Point 9 : Attribution des indemnités pour missions particulières (IMP).

Présentation du document d'attribution des IMP par le Principal.

Un représentant parents FCPE demande s'il y a une IMP pour rétribuer le conseil école/collège. Le Principal explique qu'il ne s'agit pas d'une mission, c'est une instance de l'établissement et nous n'avons pas les moyens de rétribuer les membres de ce conseil.

Un professeur représentant demande ce qui va se passer si nous n'avons pas les moyens supplémentaires demandés pour la coordination AP et EPI, va-t-on supprimer quelque chose ?

Le Principal répond par la négative.

Vote : 19 votants 0 contre 0 abstention 19 pour

Point 10 : Bilan CDI

L'enseignante documentaliste présente une synthèse de son bilan au vidéo-projecteur. Les membres du CA ont eu une version numérique du document complet avant le CA, il est aussi disponible sur le site du collège.

Point 11 : Bilan vie scolaire

Le conseiller principal d'éducation présente le bilan de la vie scolaire dont chacun des membres du CA dispose d'un exemplaire papier.

Point 12 : Reconstitution du fonctionnement en semestre en 3ème

Le Principal propose une reconstitution de l'expérimentation en semestre en 3^{ème}. C'est un fonctionnement qui nous apporte de la souplesse, nous permet d'établir 4 temps de réflexion pour l'orientation des élèves et a une répercussion positive sur les choix d'orientation.

Vote : 19 votants 0 contre 0 abstention 19 pour

Point 13 : Projets de voyages.

Une professeure d'espagnol en collaboration avec plusieurs collègues enseignants envisage de proposer un voyage en Espagne à 2 classes de 3^{ème}, la destination pourrait être Madrid.

La professeure d'allemand avec une collègue enseignante en lettres envisage de proposer un voyage en Allemagne (Trèves, Berlin ou Cologne ?) aux élèves bilingues allemand.

Point 14 : Aménagement du calendrier de fin d'année.

Afin de permettre aux enseignants de se concerter sur la réforme, les 4 et 5 juillet les cours sont suspendus.

Questions diverses :

- La pause méridienne à la rentrée a été proposée de 12H à 14H pour tous les élèves, pourquoi pas 1H30 ?

Réponse du CPE: Cela serait problématique pour la demi-pension, compte tenu du nombre croissant des DP, les derniers élèves passeraient à 13H20, pour un retour en cours à 13H30, c'est trop juste.

Réponse du Principal : Une pause méridienne de 1H30 mettrait en péril l'association sportive. Nous avons pu nous féliciter de l'augmentation conséquente des inscrits : 120 cette année contre 80 en 2014/2015. Un représentant de parent qui a participé à l'assemblée générale de l'AS note qu'il est impressionné par ses bons résultats, ce serait regrettable de prendre des mesures en défaveur de l'association sportive.

Le Principal ajoute que pour la rentrée 2017, d'autres propositions pourront être faites mais pour la rentrée 2016, la pause méridienne sera maintenue à 2H. Nous sommes à la recherche d'un service civique qui pourrait prendre en charge des élèves sur la pause méridienne, un club journal sera peut-être proposé par la documentaliste et le CPE fera peut-être intervenir le club de bridge au collège sur ce créneau.

Le Principal ajoute par ailleurs que la pause de l'après midi sera augmentée, la récréation durera ¼ d'heure.

Un professeur demande si cela figurera sur le règlement intérieur, le Principal répond par la négative.

- Un parent représentant de la PEICJ souhaite informer les membres du CA sur les modifications de l'association. La PEICJ du collège est une émanation d'une association de parents d'élèves du primaire, elle change de nom : PEIAC : « parents d'élèves indépendants-André Chêne ». Les membres du bureau ont changé.
- Les représentants parents FCPE interpellent la représentante de la mairie par rapport à la suite de la réunion sur la sécurité aux abords du collège qui a eu lieu il y a un an.

La représentante de la mairie propose une réunion sur site avec les services municipaux, les représentants de parents et la direction du collège en septembre 2016. La date est fixée au mercredi 14 septembre en fin d'après midi.

Fin du conseil à 21h10.